



Baccalauréat Professionnel Aéronautique Option Avionique



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant devenir mécanicien-ne avionique aéronautique.



OBJECTIFS

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel Aéronautique option avionique acquiert les compétences nécessaires pour exercer dans les centres de maintenance, les compagnies aériennes qui disposent de leur propre département de maintenance, les constructeurs d'aéronefs, les équipementiers, les motoristes, etc. Il participe à toutes les tâches avionique de fabrication ou de maintenance des équipements ou des aéronefs. Il réalise des inspections, des essais, des réparations sur les systèmes avionique (électricité, électronique, système informatique, instruments de bord, radio, équipement de navigation). Il réalise ses tâches professionnelles de façon autonome sous l'autorité d'un responsable de l'entreprise ou d'un chef d'équipe.



AFMAÉ
FORMER POUR L'AÉRIEN DE DEMAIN



PROGRAMME

> Enseignement général

Anglais, culture générale, mathématiques, sciences, économie, etc.

> Enseignement professionnel

Étude fonctionnelle, étude de l'aéronef, de la maintenance des aéronefs, législation et maintien de navigabilité, étude des systèmes de navigation

> Travaux pratiques

Dépannage, aérodynamique, thermodynamique, câblage, dépose/repose d'équipement sur moteur, avion. Inspection des harnais électriques

> Instructions sur l'environnement aéronautique

Intégration travail en équipe, autonomie

> Méthodes pédagogiques ludiques et digitales

Baccalauréat Professionnel Aéronautique Option Avionique

DURÉE

- > 24 mois
- > 1400 heures en centre de formation

PRÉREQUIS

- > Âge : 16 à 29 ans (au-delà pour les personnes reconnues RQTH)
- > Diplôme industriel de niveau IV, seconde de l'enseignement secondaire ou baccalauréat général, CAP ou BEP industriel
- > Casier judiciaire vierge

PÉDAGOGIE

- > En présentiel, alternance en moyenne de 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'AFMAÉ

DISPOSITIF D'ACCÈS

- > Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A pour les salariés en mobilité

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Contrôle en cours de formation (CCF) et Épreuves ponctuelles (Éducation nationale)

POURSUITE D'ÉTUDES

- > BTS Aéronautique
- > Mention Complémentaire Aéronautique B2



Plus d'infos
en vidéo

Code diplôme RNCP37928

Date d'enregistrement de la certification :
28/07/2023



Renseignements et inscription : infoscandidature@afmae.fr

